

## PERSPECTIVES - LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES

*Lundi 27 avril 2020*

### **Crise coronavirus et continuité pédagogique en arts plastiques Lettre 8 – À distance : quelle attention à la production de l'élève ? Rendre visible et partager le sensible**

*« Un bout de toile blanche barbouillée, quelques pauvres baguettes de bois – c'est si peu de choses, et pourtant, une petite tranche d'infini...<sup>1</sup> »*

Georges Grosz

Chères et chers collègues,

En ce début de semaine de reprise, je vous adresse à nouveau mes meilleures pensées et mes encouragements.

Dans la poursuite de la réflexion académique sur la continuité pédagogique, et pour les semaines à venir, je souhaite attirer plus particulièrement votre attention sur la question de la place de la production de l'élève. Si la dimension de l'analyse réflexive des productions plastiques des élèves est inscrite au cœur de la didactique de l'enseignement des arts plastiques, elle semble d'évidence plus délicate à maintenir hors du présentiel de la classe.

Penser la prise en compte et la valorisation de la production de l'élève, inventer d'autres formes et modalités de sa visibilité pour permettre à distance l'analyse et le retour que peut en faire l'enseignant, sont des dimensions qui apparaissent pourtant d'autant plus essentielles dans le contexte prolongé du confinement.

Porter un regard attentif sur la production permet ainsi de :

- Favoriser à distance l'expression de l'élève ;
- Soutenir, par un retour réflexif sur la production, les apprentissages et leur progressivité ;
- Maintenir la motivation et l'engagement dans le travail de l'élève ;
- Renforcer le lien entre l'élève et le professeur, entre l'élève et la classe.

À distance, cette attention à porter à chaque production peut sembler coûteuse en temps ; il s'agit dès lors de privilégier - ou d'inventer - des modalités de visibilité et d'échanges permettant une forme de régulation, adaptées aux spécificités disciplinaires, et alternant des retours soit individuels, soit du type de la synthèse collective. Nous reviendrons sur cette dimension de l'analyse des productions dans un deuxième volet de cette lettre à paraître prochainement.

---

<sup>1</sup> Georges Grosz, *Un petit oui et un grand non. Sa vie racontée par lui-même*, traduit de l'allemand par Christian Bounay, Nîmes, éditions Jacqueline Chambon, 1999.

En arts plastiques, mettre en lumière par l'exposition les productions plastiques des élèves (dessin, volume, peinture, collage, photographie, animations, production numérique ...) des élèves, c'est valoriser ce que chacune contient de sensible et de singulier, au sein d'un ensemble également valorisé, le collectif de la classe.

**Exposer des productions d'élèves** se fait déjà depuis longtemps dans des écoles, collèges et lycées, au sein d'espaces physiques dédiés et reconnus sur le territoire breton sous l'appellation de galeries d'art à vocation pédagogique. On en dénombre à ce jour plus d'une cinquantaine dans l'académie. L'histoire de ces lieux dévolus à l'exposition d'œuvres d'artistes et de productions artistiques d'élèves est particulière en Bretagne : elle s'inscrit dès les années 90 dans le cadre d'un projet collectif impulsé par le Rectorat, la Délégation académique à l'action culturelle, en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles. Le dispositif vise à encourager la mise en place de lieux d'expositions bien équipés pour favoriser la rencontre entre pratiques artistiques contemporaines et les utilisateurs des écoles, collèges et lycées ; élèves, personnels, parents, habitants proches. Les professeurs d'arts plastiques, le plus souvent à l'origine de la mise en place de la galerie d'art qu'ils animent ensuite, apparaissent particulièrement engagés dans ces projets. Les galeries sont en effet de réels outils pédagogiques permettant un rayonnement disciplinaire mais aussi interdisciplinaire. Les galeries d'art à vocation pédagogique sont valorisées sur le site disciplinaire et sur le site de la Daac.

Le développement de ces espaces d'expositions amène de nouvelles questions professionnelles tout en permettant à chacun d'élargir ses compétences. S'interroger sur l'exposition des travaux d'élèves, c'est en effet penser la pratique de l'exposition d'un point de vue pédagogique mais aussi artistique.



Rendre visible et partager le sensible <sup>2</sup> ; lancement du projet académique des **Galleries Bleues**, espaces virtuels d'expositions dans les écoles, collèges et lycées de l'académie

Les **Galleries Bleues** constituent des espaces virtuels complémentaires d'expositions permettant la continuité, plus particulièrement dans ces temps de confinement mais aussi au-delà, de la visibilité et de la valorisation des productions des élèves, indispensable à la nécessaire réflexivité sur des pratiques sensibles, et favorisant la motivation des élèves en renforçant le lien entre l'élève, la classe et le professeur.

Initié par l'inspection pédagogique régionale d'arts plastiques, en lien avec la déléguée académique au numérique et le délégué académique à l'éducation artistique et l'action culturelle, le projet des **Galleries Bleues** propose aux professeurs d'arts plastiques pour le second degré et aux professeurs des écoles pour le premier degré, d'ouvrir un espace dévolu à la visibilité et la valorisation des productions artistiques sensibles des élèves, réalisées en situation d'enseignement des arts plastiques ou dans le cadre de projets artistiques disciplinaires et interdisciplinaires.

---

<sup>2</sup> Visuel commun des Galleries Bleues : production de Marjane, photographie numérique « Insolite », avril 2020, seconde enseignement optionnel arts plastiques, Lycée Charles de Gaulle, Vannes.

L'ouverture d'une **Galerie Bleue** est un projet à réfléchir et à mettre en œuvre sur le site de l'établissement, de façon adaptée selon les évolutions de ce dernier, et sous réserve de l'accord du Chef d'établissement.

Les **Galerias Bleues** contribuent à l'objectif du 100% EAC dans l'académie. Elles sont valorisées sur le site pédagogique académique et sur le site de la Daac.

**Différents documents sont mis à disposition des professeurs et des équipes souhaitant mettre en place une **Galerie Bleue** :**

- **Le cahier des charges** pour l'ouverture d'une **Galerie Bleue**
- Le « **Tutoriel Pas à pas** : comment créer une **Galerie Bleue** sur le site de mon établissement sous SPIP », on y trouvera en particulier quelques constantes simples à suivre pour harmonisation du réseau des Galeries
- **Le visuel Galerie Bleue** en deux formats adapté pour le web et pour communication écrite
- **L'autorisation pour les familles et les élèves de diffusion des productions**
- **Le document académique « Droit à l'image et droit d'auteur : ressources »**

Retrouvez et téléchargez ces différents documents ici :  
<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article3842>

**Pour aller plus loin :**

- **Comprendre le droit de la propriété intellectuelle :**  
<https://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/archives/2016/novembre-2016/droit-proprieite-intellectuelle>
- **Le statut des travaux d'élèves :**  
<http://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/cadre-reglementaire/le-coin-du-juriste/le-statut-des-travaux-deleves.html>
- **La publication de travaux d'élèves :**  
<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/cadre-reglementaire/le-coin-du-juriste/la-publication-de-travaux-deleves.html>

La page d'accueil du site pédagogique disciplinaire est désormais communicable par ce lien à copier/coller ou à placer dans vos favoris : [site pédagogique arts plastiques Bleu Cobalt](#)

Avec toute mon attention,  
Bien cordialement,

Gaëlle Jumelais-David  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale

**Lettres de l'Inspection déjà parues :**

[Lettre n°1 : continuité pédagogique en arts plastiques](#)

[Lettre n°2 : à distance...quelle approche par le sensible ?](#)

[Lettre n°3 : à distance : comment poursuivre la préparation des élèves au Baccalauréat ?](#)

[Lettre n°4 : à distance : comment s'organiser dans la durée ?](#)

[Lettre n°5 : à distance : quelle rencontre dématérialisée avec les oeuvres ?](#)

[Lettre n°6 : à distance : quelle évaluation ?](#)

[Lettre n°7 : à distance : accompagnement des équipes et site pédagogique académique](#)